

NETTOYAGE DU BORD DE LA ROUTE

Lancée en 2022, l'initiative de Michel Bacon a fait des émules !

Depuis maintenant quatre ans, les communes de Pontivy Communauté, en partenariat avec Pontivy Communauté, s'engagent pour **collecter les déchets des bords de route**, nettoyer le territoire.

En 2025, 15 communes se sont mobilisées pour plus de 400 bénévoles. Leur action a permis de ramasser environ **2,7 tonnes de déchets** (emballages, ordures ménagères résiduelles et verre) dont : 400 bouteilles en verre, sans compter les déchets « autres » tels que : des mégots de cigarette, des bouteilles remplies d'urine, des chaussures, un micro-ondes, des pneus, des enjoliveurs et même une voiture abandonnée.

Merci beaucoup aux participants !

Ces déchets sont autant de pollutions visuelles et environnementales contre lesquelles les agents communaux, intercommunaux et les citoyens responsables luttent quotidiennement.

À savoir :

- un mégot suffit à polluer 500 litres d'eau, sans oublier les feux de forêts ;
- un seul masque jetable peut relâcher près de 173 000 microfibres de plastique par jour...

Point positif : la plupart des bénévoles constatent une diminution des déchets abandonnés !



Il ne faut cependant pas relâcher les efforts, l'opération sera reconduite !

La date est déjà fixée : **du 4 au 18 mars 2026**, à vos agendas !

Contactez votre mairie pour les modalités de participation.

Pour rappel, les dépôts sauvages ou le non-respect des consignes de dépôt des déchets sont punis par la loi (Articles R632-1 et R 635-8 du Code Pénal), les contrevenants encourrent jusqu'à 1500 Euros d'amende !

Vos déchets doivent être déposés dans les nombreux points de collecte ou les déchèteries du territoire de Pontivy Communauté.

Rappel : Ne mettez pas de sac noir dans le conteneur jaune.